

Fédération des Associations et Sociétés d'Amis de Cathédrales (FASAC)

Un essai à transformer

Jacques De Burgrave

La Société des Amis de la cathédrale d'Amiens a toujours cherché à dialoguer avec les autres Sociétés d'Amis de cathédrales. La plupart de nos sorties, orientées sur la visite de cathédrales, nous ont permis de nouer des relations et d'échanger des contacts avec les associations tournées vers la conservation et la promotion de leurs cathédrales, nous montrant ainsi que nous avons des soucis communs.

En conséquence, il nous est apparu opportun d'échanger nos expériences, d'agir de façon concertée et de formaliser nos relations. Il était donc nécessaire de connaître les statuts de chaque association, les relations avec les autorités ecclésiastiques, les administrations, les activités, les réalisations, les projets, et les moyens de fonctionnement pour le rayonnement culturel.

En 2002, à la suite de contacts préparatoires une première rencontre a lieu à Amiens avec les Amis de Chartres, Meaux, Reims, et Strasbourg, pour étudier les bases d'un groupement sous la forme d'une Fédération (Bourges et Metz étant absents).

Un projet de statuts est élaboré et une réunion de travail a lieu à Orléans en présence du Recteur. Chaque association donne un aperçu de ses activités, ses relations, les raisons et la date de sa création ainsi que le nombre de ses adhérents. C'est ainsi que l'on apprend que :

- Amiens s'occupe de l'Accueil et organise des conférences et des voyages.
- Chartres et Reims participent activement à des travaux de restauration avec le concours de mécènes et Bourges à un fort développement culturel.
- Orléans met en valeur sa cathédrale par de nombreuses expositions.
- Metz et Strasbourg se différencient, bénéficiant du régime concordataire.

Il est prévu que les associations se réuniront deux ou trois fois par an en assemblée générale dans des lieux différents. Une assemblée constituante se tient à Meaux le 30 septembre 2004, avec les représentants de Meaux, Amiens, Bourges, Chartres, Metz, Orléans, Reims et Strasbourg et entérine les statuts proposés.

À l'issue de cette réunion, un premier bureau est élu, et sont nommés :

- Présidente : Madame Heidsieck, présidente de Reims
- Vice-président : Monsieur Gilbert Heuzé, vice-président d'Amiens
- Trésorier : Monsieur Philippe Hiegel, vice-président de Metz
- Trésorier adjoint : Monsieur Gérard Laborde, président d'Orléans
- Secrétaire : Monsieur Jean-Baptiste Carrère, président de Meaux
- Secrétaire adjointe : Madame Paillot, présidente de Chartres

La réception d'accueil de cette nouvelle fédération à lieu dans les salons de l'hôtel de ville de Meaux. Sont également présentes, Mademoiselle Geneviève Viollet-le-Duc et Madame Prache, toute deux marraines de notre fédération.

Lors de l'assemblée générale à Meaux, en 2005, il est prévu de prendre contact avec le ministère de la culture et de la Direction de l'architecture. Un entretien a donc eu lieu avec un représentant du ministère de la culture, Monsieur Zanetti qui propose une idée de convention entre l'État et nos associations.

En 2008, Madame Heidsieck a cédé la présidence à Monsieur Henry, de Reims.

Sur les conseils de notre évêque, les diverses associations de la FASAC, ont pris contact avec leur évêché dont les représentants ont demandé de resserrer les liens avec les recteurs de chaque cathédrale. Chaque recteur, membre de droit dans les conseils d'administration de nos associations, nous apportent des informations sur les activités culturelles et cultuelles de nos cathédrales.

Nos associations demeurent également en contact avec les administrations locales ainsi qu'avec les représentants du ministère des affaires culturelles.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de constater que trois associations nous ont rejoints : celles de Bayeux, de Coutances et de Châlons-en-Champagne et nous avons d'excellents contacts avec Périgueux qui devrait nous rejoindre prochainement.

Cette progression est lente et le nombre de nos associations est faible, par rapport au nombre de cathédrales diocésaines en France, mais nous préférons une croissance modeste permettant de conserver pour l'instant une bonne qualité d'échanges entre nous.

Lors de l'assemblée de Bourges en 2010, monsieur Henry décidait d'arrêter son mandat lors de la prochaine assemblée en 2011 à Orléans. Notre président, monsieur Bernard Verhille devant le remplacer. Malheureusement sa disparition rapide n'a pas permis ce remplacement et c'est Monsieur Gérard Laporte d'Orléans qui est à ce jour le nouveau président de la FASAC.

Novembre 2011